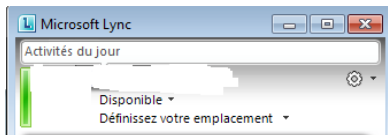




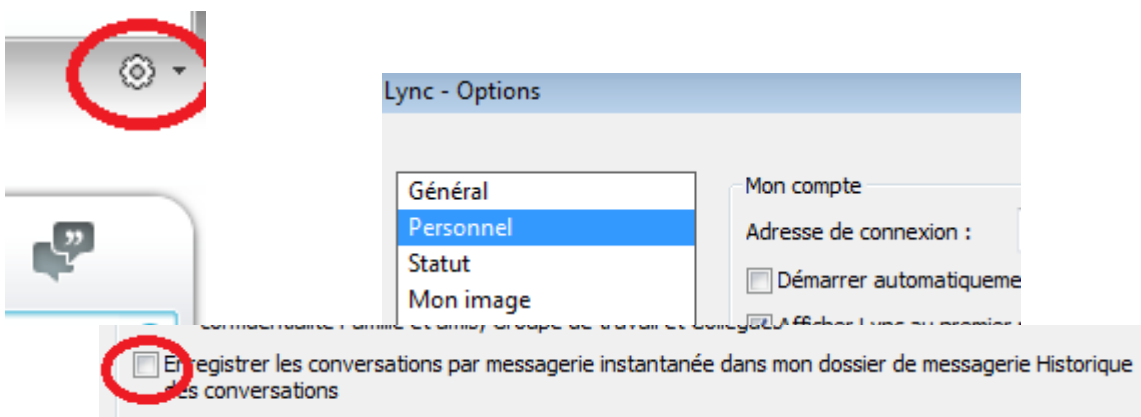
## ATTENTION AUX USAGES !



**La LYNC n'est en aucun cas un outil de messagerie instantanée tels que : SNAPCHAT, TWITTER ou MESSENGER.**

**Règlement intérieur : Article 20.2 - Respect de la vie privée des salariés et utilisation privative des téléphones et autres médias de communication.** «Toute utilisation de ces technologies dans des conditions contraires à la législation ou susceptible de porter préjudice à l'entreprise, et notamment dans des conditions contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, de même que tout abus de la tolérance accordée pourra donner lieu à sanction disciplinaire dans les conditions prévues à l'article 12 de la convention collective nationale et au IV du présent règlement. »

**Pour information : vous pouvez décocher, si vous le souhaitez, l'enregistrement des conversations qui se stockent dans le dossier « Historique des conversations » dans votre messagerie Outlook ou OWA :**





Le Syndicat Indépendant  
du Crédit Agricole  
Section Centre-est

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE
MAIL PERSONNEL	TEL PERSONNEL
ADRESSE PERSONNELLE (pour attestation fiscale)	METIER : CLASSIFICATION : AA <input type="checkbox"/> TAU <input type="checkbox"/> RM <input type="checkbox"/>

COTISATIONS

La cotisation annuelle dépend de votre catégorie professionnelle avec une déductibilité fiscale de 66%

	Collège	Cotisation mensuelle	Réduction fiscale	Cotisation Nette
<input type="checkbox"/>	AA : Agent d'Application	6 €	3,96 €	2,04 €
<input type="checkbox"/>	TAU : Technicien	9 €	5,94 €	3,06 €
<input type="checkbox"/>	RM : Cadre	11 €	7,26 €	3,74 €

Vos représentants SNIACAM Centre-est

Emmanuel MICHELET : CCPRO Marcigny (71)

Joëlle FLORES : Accompagnement des Réseaux Champagne (69)

Aurélié GADONNET : ATC Banque directe (01)

Yves TONNARD : Chargé particuliers DDC Bourg (01)

Lionel CUBY : Successions Bourg (01)

Chantal GANDRE : CCPART Autun (71)

Jocelyne VESPIER : Contentieux Particuliers Champagne (69)

Thierry DELHOMME : DDA Blanzay - Montchanin (71)

Jean-Philippe RETY : Chargé Pro Mâconnais (71)

Chantal PELERIN : CCPART Péronnas (01)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

\_\_\_\_\_

Référence unique du mandat \*

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez [Intitulé de l'adresse du client [Intitulé 2 de l'adresse du client à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de [Intitulé de l'adresse du client [Intitulé 2 de l'adresse du client.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.**

*Veillez compléter les champs marqués \**

Vos Nom, Prénom \*  
( **débiteur** )

Votre adresse \*

Les coordonnées de votre compte \*

\_\_\_\_\_  
N° d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)  
\_\_\_\_\_  
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Les coordonnées du **créancier**

**SNIACAM Section Centre-Est 90 avenue de Lanessan 69410 CHAMPAGNE EN MONT D'OR**  
**FR76 1780 6004 2107 6315 0300 044 =>Identifiant SEPA du créancier**

Type de paiement \*

Paiement unique

Paiement mensuel

Fait à

le .....

Signature :

Merci d'envoyer ce bulletin de préférence par courriel à : [sniacamcentrest@gmail.com](mailto:sniacamcentrest@gmail.com)

Sinon à Joëlle Flores Sniacam Centre-est, Rouge 0 D, Champagne